

Recrutement : Salarié(e)s, participez au programme de cooptation !



IZARET fait appel à VOUS, collaborateurs(trices), pour attirer de nouveaux talents !

Avez-vous déjà entendu parler de la **cooptation** au sein de chez **IZARET** ? Cette méthode de recrutement, que l'on appelle également "**recrutement participatif**" ou "**parrainage**", n'est pas nouvelle dans l'entreprise et elle fait ses preuves. **Alors pourquoi pas vous !**

Pour donner un coup d'accélérateur à cette pratique, les équipes Izaret relancent la communication autour du programme comme vous aurez pu le constater ces derniers temps.

Pour rappel, la cooptation consiste en la recommandation par un collaborateur d'une personne de son entourage (ancien(ne) collègue, ami(e), famille, etc.) en vue d'intégrer un poste au sein de l'entreprise dont il aurait eu connaissance par le bouche à oreille ou la communication d'entreprise. En recommandant une personne, le salarié cooptant considère que son candidat dispose des compétences requises au poste envisagé. Si cette candidature aboutit, le salarié cooptant est récompensé.

Cette pratique dispose de plusieurs avantages :

Pour le collaborateur salarié : gain financier, renforcement de l'esprit d'entreprise et du sentiment d'appartenance, amélioration des conditions de travail par la création d'une équipe proche.

Pour l'entreprise : fiabilité du profil, confiance, meilleure intégration et soutien par les salariés, gain de temps...

Pour participer à la démarche, il suffit de se tenir au courant des postes à pourvoir dans l'entreprise par votre référent et ou via le site internet Nos postes à pourvoir - izaret. Vous adressez le CV de votre candidat à votre n+1 ou à cv@izaret.fr en expliquant les raisons pour lesquelles vous recommandez cette personne. Votre candidat intégrera ensuite le processus de recrutement traditionnel. Si la candidature aboutit à la signature du contrat et à la validation de la période d'essai, vous bénéficiez de votre prime.



A noter : vous pouvez également proposer un profil pour une candidature libre si vous pensez que son profil correspond à l'état d'esprit de l'entreprise et au type de poste qui peut exister potentiellement.

A vous de jouer !!